



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Valence, le 08/09/2021

BILAN DES 1 AN DU PLAN « FRANCE RELANCE »

Parmi les mesures mises en place par le Gouvernement pour faire face à la crise du Covid-19, « France Relance », un plan de 100 milliards d'euros a déployé sur tout le territoire national.

Élaboré pour répondre aux trois défis structurels de l'économie française de ce début de XXIème siècle, à savoir l'accélération de la transition écologique, l'amélioration de la compétitivité des entreprises et le développement des territoires, France Relance se déploie autour de trois axes.

Après un an de mise en œuvre de ce plan de relance inédit, l'heure est au bilan.

Dans la Drôme, 172 millions d'euros ont d'ores et déjà été engagés.

Volet « Écologie » :

Avec l'objectif de proposer des options écologiques aux drômois, **53 millions d'euros** ont été alloués au soutien à la transition écologique dans le département :

- 29 projets de **rénovation énergétique des bâtiments de l'État** pour **17,3 millions d'euros**, pour un meilleur confort des usagers et des agents.
- 58 opérations de **rénovation thermique de bâtiments communaux ou intercommunaux** accompagnés par France Relance pour **5,3 millions d'euros**.
- 3 741 bénéficiaires de **Ma Prime Rénov en Drôme**, pour rénover thermiquement les logements de particuliers avec une aide de **13,3 millions d'euros**.

**Cabinet du Préfet
Service Départemental de la
Communication Interministérielle**

Tél : 06 77 18 96 78
Mél : pref-communication@drome.gouv.fr
www.drome.gouv.fr

- 5 projets de **recyclage foncier de friches** accompagnés à hauteur de **2,6 millions** d'euros. À titre d'exemple,
 - La commune de Saint-Vallier bénéficie de 1 360 000 euros pour la requalification foncière et l'aménagement du site Chatain ;
 - La commune de Bourg-les-Valence est accompagnée à hauteur de 858 081 euros pour le Parc Habité de la Petite Carrière.
- 2 379 **primes à la conversion** de véhicules légers et 1 834 **bonus écologiques** octroyés aux ménages drômois.

Volet « Compétitivité » :

Afin de **renforcer la compétitivité du territoire**, **107 millions d'euros** ont été budgétés ou dépensés, dans le cadre de différents appels à projets :

- 97 entreprises sont lauréates de l'appel à projet « **Industrie du Futur** » pour un montant de **10,5 millions d'euros**.
- 5 entreprises lauréates de l'appel à projet « **Industrie dans les territoires** » pour un montant de **2,5 millions d'euros**.
- Par ailleurs, afin d'encourager les entreprises à continuer leur prospection à l'international, **47 petites et moyennes entreprises (PME)** ont bénéficié des **chèques exports et chèques volontariat en entreprise**.
- **974 accompagnement de TPE, PME et ETI pour la numérisation**, à travers notamment les « **chèques numériques** », chèques forfaitaires de 500€ pour couvrir tout ou partie des dépenses pour la numérisation supportées par certaines entreprises de moins de 11 salariés.
- L'État participe également à l'effort de la **baisse des impôts de production** pour **6 600 entreprises** drômoises à hauteur de **84,4 millions d'euros**.

Volet « Cohésion » :

France Relance dans la Drôme c'est aussi **12 millions d'euros** pour améliorer la **cohésion sociale et territoriale**.

- 52 projets de communes ou intercommunalités ont été accompagnés par des crédits du plan France Relance, pour **8,3 millions d'euros**.
- Depuis 2020, avec le plan « **1 jeune 1 solution** », **10 659 jeunes ont été accompagnés** :
 - 4 133 contrats d'apprentissage ;
 - 449 contrats de professionnalisation ;
 - 206 jeunes entrés en contrat initiative emploi (CIE) et 109 en parcours emploi compétence (PEC) ;

Cabinet du Préfet Service Départemental de la Communication Interministérielle

Tél : 06 77 18 96 78
Mél : pref-communication@drome.gouv.fr
www.drome.gouv.fr

- 4 035 aides à l'embauche des jeunes (PEJ) ;
- 930 jeunes en service civique.

Zoom sur les mesures de soutien aux entreprises

Au total dans la Drôme, près de **1,6 milliards d'euros** ont été déployés au titre des mesures d'urgence pour le soutien aux entreprises.

Activité partielle :

19 millions d'heures indemnisées depuis mars 2020 soit 183,6 millions d'euros versés (cumul 2020 et 2021) au 5 juillet 2021.

Activité partielle de longue durée (APLD) :

- 81 entreprises bénéficiaires au 23 juin 2021
- 1,7 millions d'heures demandées
- 7 047 salariés couverts par un accord APLD

Fonds de solidarité dans la Drôme :

- 17 733 entreprises concernées
- 86 244 aides octroyées
- 256,44 millions d'euros

Prêts garantis par l'État :

- 6 550 aides
- 901,31 millions d'euros

Reports d'échéances fiscales :

- 571 aides
- 22,9 millions d'euros

Report de cotisations sociales (URSSAF) :

- 228 millions d'euros depuis mars 2020

Cabinet du Préfet Service Départemental de la Communication Interministérielle

Tél : 06 77 18 96 78
Mél : pref-communication@drome.gouv.fr
www.drome.gouv.fr